



ÉLECTION DISTRICT DRÔME-ARDÈCHE DE FOOTBALL

APPEL À CANDIDATURE

DÉLÉGATION DU DISTRICT
POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES DE FOOTBALL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 JUIN 2024

APPEL A CANDIDATURE

L'élection de la délégation du District Drôme Ardèche pour l'Assemblée Générale de la Ligue Auvergne Rhône Alpes aura lieu lors de l'Assemblée Générale du 13 juin 2024.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert **du 13/04/2024 au 13/05/2024, à minuit, cachet de la poste faisant foi.**

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante : 101 rue du 8 mai 1945 07500 GUILHERAND GRANGES.

Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Election de la délégation du District ».

Rappels :

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 13.2 des Statuts du District,
- Calculé conformément à l'article 12.2 des statuts de la Ligue, le nombre de délégués appelés à représenter les clubs du District à l'Assemblée Générale de la Ligue, que doit élire l'Assemblée Générale du District s'élève à 11.

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire suivant : Modèle 4.b. Déclaration de candidature individuelle.